



MAIRIE
74210 - HAUTE-SAVOIE
Tél. : 04 50 44 56 36

Compte Rendu Sommaire de la SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 26 mars 2019

Le vingt-six mars deux mille dix-neuf, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe PRUD'HOMME, Maire.

Présents :

M. PRUD'HOMME Philippe, Maire
Mme GARDIER Valérie, M. DESCHAMPS Jean-Paul, Mme FALCINO Lucette,
M. BRUNET André, Adjoint au Maire.
M. CARRERA Patrick, M. CREMON Christophe, Mme DALMASSO Stéphanie,
Mr LESOT Richard, Conseillers Municipaux.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. PANISSET Didier donne pouvoir à M. BRUNET André
Mme CURTIUS M. Anick donne pouvoir à M. PRUD'HOMME Philippe

Absents excusés :

M. BRUN Vincent, M. DI UBALDO Vittorio

Le conseil municipal a choisi *Stéphanie DALMASSO* comme secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 31 janvier 2019 ;
- **APPROUVE les résultats du compte de gestion des budgets PRINCIPAL, EAU et FORET** qui s'avèrent conformes à la comptabilité de la commune retracée dans les comptes administratifs pour l'année 2018 ;
- **APPROUVE les résultats du compte administratif des budgets PRINCIPAL, EAU et FORETS** pour l'année 2018 qui s'équilibrent comme suit :

BUDGET PRINCIPAL

Dépenses de fonctionnement		644 923,89 €
Recettes de fonctionnement		849 352,88 €
Résultat de fonctionnement	Excédent de	204 428,99 €
Résultat 2017 reporté	Excédent de	9 180,84 €
Total	Excédent de	213 609,83 €

Dépenses d'investissement		1 416 573,53 €
Recettes d'investissement		1 729 474,21 €
Résultat d'investissement	Excédent de	312 900,68 €
Résultat 2017 reporté	Déficit de	192 202,87 €
Total	Excédent de	120 697,81 €

Excédent global compte administratif	334 307,64 €
---	---------------------

BUDGET EAU

Dépenses d'exploitation		137 867,90 €
Recettes d'exploitation		123 204,88 €
Résultat d'exploitation	Déficit de	14 663,02 €
Résultat 2017 reporté	Excédent de	11 218,16 €
Total	Déficit de	3 444,86 €

Dépenses d'investissement		61 753,67 €
Recettes d'investissement		75 053,42 €
Résultat d'investissement	Excédent de	13 299,75 €
Résultat 2017 reporté	Excédent de	15 819,77 €
Total	Excédent de	29 119,52 €

Excédent global compte administratif EAU	25 674,66 €
---	--------------------

BUDGET FORET

Dépenses de Fonctionnement		681,92 €
Recettes de Fonctionnement		2 000,00 €
Résultat de fonctionnement	Excédent de	1 318,08 €
Résultat 2017 reporté	Excédent de	130,32 €
Total	Excédent de	1 448,40 €

Dépenses d'investissement		0,00 €
Recettes d'investissement		0,00 €
Résultat d'investissement	Excédent de	0,00 €
Résultat 2017 reporté	Excédent de	224,00 €
Total	Excédent de	224,00 €

Excédent global compte administratif FORET	1 672,40 €
---	-------------------

➤ **ADOPTÉ** l'affectation des résultats de l'année 2018 comme suit :

BUDGET PRINCIPAL

Résultat de Fonctionnement :	+ 213 609,83 €
-------------------------------------	-----------------------

La somme du résultat de fonctionnement sera inscrite :

La somme de + 200 000,00 € sera inscrite en investissements à l'article 1068 (réserves)

La somme de + 13 609,83 € sera inscrite en fonctionnement à l'article 002 (excédent antérieur reporté)

Résultat d'investissement	+ 120 697,81 €
----------------------------------	-----------------------

La somme de + 120 697,81 € sera inscrite au compte 01 (Excédent d'investissement antérieur reporté)

BUDGET EAU

Résultat d'exploitation :	- 3 444,86 €
----------------------------------	---------------------

La somme de - 3 444,86 € sera inscrite en fonctionnement à l'article 002 (Déficit antérieur reporté)

Résultat d'investissement	+ 29 119,52 €
----------------------------------	----------------------

La somme de + 29 119,52 € sera mise au compte 001 (Excédent d'investissement antérieur reporté)

BUDGET FORET

Résultat de fonctionnement :	+ 1 448,40 €
-------------------------------------	---------------------

La somme de + 1 448,40 € sera inscrite au compte 002 (Excédent de fonctionnement antérieur reporté)

Résultat d'investissement :	+ 224,00 €
------------------------------------	-------------------

La somme de + 224,00 € sera mise au compte 001 (Excédent investissement antérieur reporté)

- **DECIDE de maintenir les taux d'imposition de la part communale** pour l'année 2019 comme suit :

.Taxe d'habitation :	13.90 %
.Taxe foncière sur les propriétés bâties :	10.90 %
.Taxe foncière sur les propriétés non bâties :	58.73 %

- **DECIDE l'attribution de subventions aux associations pour l'année 2019** comme suit :

NOM de l'association		Subvention 2019	Subvention 2018
ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE			
6574(1)	Les Z'Amis d' St Fé	300.00 €	300.00 €
	Amicale AU FIL DU TEMPS	300.00 €	300.00 €
	Chorale	300.00 €	300.00 €
	Sou des Ecoles	472.50 €	0.00 €
	Sous-Total	1 372.50 €	900.00 €
AUTRES ASSOCIATIONS (hors commune)			
6574(2)	Jeunes pompiers Faverges	100.00 €	100.00 €
	Bouffées d'air	120.00 €	120.00 €
	Bouchons 74	150.00 €	150.00 €
	Restos du Coeur	150.00 €	150.00 €
	IME	150.00 €	0.00 €
	Sous-Total	670.00 €	520.00 €
		2 042.50 €	1 420.00 €

- **VOTE le budget PRIMITIF des budgets PRINCIPAL et des budgets annexes EAU et FORET pour l'année 2019** qui s'équilibrent comme suit :

BUDGET PRINCIPAL

Dépenses et Recettes de fonctionnement	816 804,83 €
Dépenses et Recettes d'investissement	1 789 800,00 €

BUDGET EAU

Dépenses et Recettes d'exploitation	179 087,64 €
Dépenses et Recettes d'investissement	110 354,89 €

BUDGET FORET

Dépenses et Recettes de fonctionnement	1 448,40 €
Dépenses et Recettes d'investissement :	224,00 €

- **APPROUVE la mise en place d'astreintes de décisions** pour le Responsable des Services Techniques ;
- **AUTORISE Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre du CDAS** (Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité) pour la création d'un mur d'escalade dans la salle d'Evolution ;
- **AUTORISE Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes** pour la création d'un mur d'escalade dans la salle d'Evolution ;
- **APPROUVE la participation financière de la commune à hauteur de 1.40 € par enfant scolarisé de la maternelle au CM2**, pour l'organisation de l'arbre de Noël 2019 du Comité d'Entreprise STÄUBLI ;
- **APPROUVE le versement de l'indemnité de gardiennage de l'église d'un montant de 120.97 €** pour l'année 2019 ;
- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer une convention de disponibilité pour un agent communal dont la fonction de sapeur-pompier volontaire** l'amène à effectuer des astreintes dans la limite de deux jours par semaine auprès du SDIS (Centre Départemental d'Incendie et de Secours).
- Dans le cadre du « Festival des Cabanes », **AUTORISE la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy à implanter une cabane en bordure de la Chaise** entre le 15 mai et le 1^{er} juillet 2019 et **AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention d'occupation s'y rapportant ;**
- Dans le cadre du balisage de l'itinéraire VTT de la commune, **AUTORISE le passage et la pose de matériel, par la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy, sur le territoire communal et AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention s'y rapportant.**
- **AUTORISE l'adhésion au groupement de commandes relatif à l'exploitation des ouvrages d'eau potable et AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents s'y afférant ;**
- **DECIDE A L'UNANIMITE le renouvellement du bail à ferme du droit de chasse sur les terrains communaux ;**

La séance est close à 22h30.

Le Maire
Philippe PRUD'HOMME



Le procès-verbal correspondant sera mis à la disposition du public après avoir été approuvé par le Conseil Municipal